

École maternelle la Ferme de Monsieur

Compte rendu du conseil école du 6 novembre 2015

À 20h00 au sein de l'école sont présents :

Education nationale :

Madame Céline Cartier, classe 1, Madame Stéphanie Darchis, classe 2, Madame Coralie Moirod, classe 3, Madame Natacha Sébastien, classe 4, Madame Sandrine Rivet, classe 5 et Madame Nathalie Clerc, classe 6 et direction de l'école.

Représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mme André, Mme Binard, Mme Picard, Mme Sanchis, M de Bary.

Représentants de la mairie :

Madame Lévêque, adjointe au maire, Mme Cordoeiro, Responsable du service enfance.

Absences excusées :

Mme Cherel, IEN de la 17e circonscription, M Fouchy, parent élu.

Données école de 2015 :

Rentrée scolaire :

Après une première semaine un peu mouvementée, au cours de laquelle les élèves ont été répartis sur 5 classes, l'école a retrouvé dès la semaine suivante suite au constat de rentrée ses 6 classes. Aujourd'hui 161 élèves sont présents à l'école. Il y a donc une moyenne de 27 élèves par classe.

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Totaux
PS					27	28	55
MS			27	16			43
GS	26	27		10			63
Totaux	26	27	27	26	27	28	161

Enseignants :

L'école accueille cette année deux nouvelles enseignantes : Mme Coralie Moirod qui rejoint l'équipe enseignante de façon définitive et Mme Natacha Sébastien, affectée à titre provisoire. Madame Bérengère Jegu assure la classe n°6 lors des décharges administratives de Mme Clerc.

ATSEM :

L'équipe des ATSEMS est identique. Elle se compose de Madame Pallares, classe 6, Madame Renaud, classe 5, Madame Villar, classe 1 et 2 et Mme Champion, classe 3 et 4. Mme Clerc rappelle combien les ATSEMS ont un rôle important auprès des élèves en participant à l'éducation : le vivre ensemble, l'apprentissage de l'autonomie...

AVS :

Cette année, un élève, en grande section, a besoin d'un accompagnement par une auxiliaire de vie scolaire. Il est donc accompagné en classe à plein temps par Madame Isabelle Martin. Un deuxième élève est en attente d'une AVS... le recrutement reste toujours difficile (la rémunération peu attractive et l'éloignement de la commune semblent être des freins non négligeables).

Médecine scolaire :

Le docteur Droulers, qui était en charge de notre école, est désormais à la retraite. C'est le docteur Martigny qui a repris notre secteur, plus le secteur voisin de Sucy-en-Brie, puisque le médecin scolaire du secteur limitrophe est également en retraite depuis cette rentrée. Mme Clerc rappelle qu'il est de la compétence du médecin de valider les PAI (projet d'accueil individualisé) et

d'autoriser l'école à détenir les médicaments nécessaires aux traitements des maladies longues dont certains enfants peuvent souffrir. Elle rencontre les familles lorsque nécessaire. Elle coordonne également le dépistage médical en GS (test de vue, d'audition, de langage....). Il est remonté que l'infirmière scolaire semble disposer de moins de temps pour effectuer la détection des troubles du langage. C'est Madame Roussel, infirmière scolaire, qui assiste le médecin scolaire.

Depuis l'année dernière, une visite médicale de dépistage est organisée en direction des moyennes sections par les personnels du conseil général. Les visites débiteront d'ailleurs prochainement. Il est donc en amont de celui organisé en GS. Les intervenants médicaux sont maintenant en lien pour échanger, se coordonner et assurer un meilleur suivi des enfants.

RASED :

Madame Laure Gerez, psychologue scolaire, est en charge de notre secteur. Les familles peuvent trouver aides et conseils en la contactant directement au numéro de téléphone affiché dans le hall d'entrée. Souvent un répondeur accueille les familles. Il convient alors, bien sûr, de ne pas omettre de laisser son nom, le nom de l'enfant, son numéro de téléphone, le nom de l'école et la classe fréquentée.

Vie scolaire :

Projet d'école et projets interclasses :

Madame Clerc rappelle les axes du projet d'école en cours.

Axe 1 :

Renforcement des domaines concernant :

- le langage, avec toujours l'enrichissement du lexique ...
- la numération, avec des temps d'apprentissages systématiques institués à l'emploi du temps

Axe 2 :

Familiarisation de l'élève aux outils du numérique (utilisation de tablettes numériques) et renforcement des apprentissages en français et mathématiques.

Axe 3 :

Se construire une culture commune au travers d'un parcours de la petite section à la grande section en littérature de jeunesse, en arts visuels, dans le domaine du spectacle vivant : les histoires dansées « le ballet ».

Prix littéraire :

Un prix littéraire se tiendra en février/mars 2016. Le thème n'est pas encore arrêté. M. de Bary suggère le thème de l'écologie pour rebondir sur l'actualité de la Cop 21. Comme l'an passé, l'équipe enseignante s'appuiera principalement sur la sélection d'ouvrages réalisée par le ministère de l'Education Nationale. Cette manifestation sera prolongée par la fête du livre. Elle se terminera enfin par une vente de livres. Il est rappelé que les bénéfices de cette vente seront transformés en avoir chez notre libraire partenaire « Le pain de quatre livres » situé à Yerres.

Expression corporelle :

Les interventions de danse animée par Aline Querengässer n'ont pas repris bien que le projet pédagogique ait été validé par l'inspection de l'éducation nationale. L'ensemble de l'école se réjouissait de retrouver Mme Querengässer. Malheureusement, un courrier reçu dernièrement nous informe que la caisse des écoles n'est pas en mesure de financer cette action cette année. Nous avons donc sollicité un financement exceptionnel auprès de Monsieur le Maire. Nous sommes dans l'attente d'une réponse. Mme Lévêque annonce que la municipalité financera ce projet. L'ensemble des partenaires se réjouissent de cette nouvelle.

Règlement intérieur :

Lecture et modification du règlement intérieur.

Un point est ajouté. Il concerne le prêt BCD.

« En cas de perte ou détérioration majeure d'un livre prêté par l'école, il sera demandé aux familles le remplacement à l'identique ou à défaut le versement d'une participation forfaitaire de 15 euros par chèque à l'ordre de la coopérative scolaire de l'école la Ferme de Monsieur ».

Une distribution de ce règlement voté sera faite prochainement.

Festivités :

Fêtes de Noël :

Un spectacle intitulé « Nicolas et le chocolat » de la compagnie *Pois de Senteurs* sera présenté aux enfants le 4 décembre au matin. Ce spectacle est financé par les budgets mairie.

Un goûter de Noël sera organisé à la veille des vacances, le jeudi de la dernière semaine. Les familles seront sollicitées pour l'apport de douceurs.

Sorties scolaires :

En raison des recommandations données par le plan vigipirate niveau « alerte attentat », il a semblé sage à l'équipe enseignante de décider qu'aucune sortie scolaire ne sera organisée cette année. En revanche, elle souhaite bénéficier du budget traditionnellement dédié à ce poste pour accueillir des spectacles au sein de l'école.

Finances :

Budget mairie et caisse des écoles

Ces budgets ont été entièrement engagés.

Coopérative scolaire

Mme Clerc propose à Mme Darchis, trésorière, de présenter les comptes et le cahier de comptabilité aux parents élus.

Un premier appel de cotisation a eu lieu. Le second aura lieu en février/mars.

Travaux :

Point sur les travaux :

Il est demandé que revoir le réglage du chauffage de l'école. Certaines classes ont une température : trop élevée classe 3 et 4, trop basse côté dortoir...

Il est demandé la révision de la plomberie dans la salle d'eau côté centre de loisirs.

Dans le cadre de la préparation du budget, il est souhaité l'installation de jeux de cour .

Les parents d'élèves élus évoquent la difficulté des animateurs à assurer pleinement la sécurité des entrées à la tombée de la nuit : la zone d'entrée n'étant pas éclairée.

Les enseignantes réclament une plus grande vigilance concernant le réapprovisionnement des consommables (savon, papier pour s'essuyer les mains).

Sécurité

Premier exercice d'évacuation :

L'exercice incendie s'est tenu le 7 octobre 2015. Cet exercice s'est effectué comme chaque premier exercice de l'année scolaire enseignantes et élèves prévenus. Mme Clerc note que l'exercice s'est

déroulé de façon satisfaisante puisqu'il a été réalisé en 2 minutes et 40 secondes.

PPMS :

Le plan de mise en sûreté des élèves et des personnels en cas de risques majeurs vient d'être testé pour la première fois. Un exercice de confinement a été réalisé mardi 3 novembre matin. Les élèves ont été très coopératifs même si tous n'ont pas compris le scénario proposé : « On fait comme si ... il y avait de la tempête, on va apprendre à se mettre en sécurité ». Dans l'ensemble, la procédure imaginée, les actions de chacun... semblent être adaptés à répondre (sur le temps scolaire) à l'objectif visé.

Fin du conseil d'école à 22 h 30. Il est rappelé que le compte rendu de ce conseil d'école sera prochainement disponible à la consultation sur le site de Mandres Les Roses, rubrique des écoles.

Le prochain conseil d'école est prévu le vendredi 11 mars 2016 à 20 h 00. .